



Siège social : 3, rue des Eaux -75016 Paris SIREN : 494 271 174 -  
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR45494271174

**Lettre ouverte à Mr le Premier Ministre Michel Barnier**

## **Les énergies renouvelables, responsables de la flambée des prix de l'électricité, au cœur du nouveau budget d'austérité**

Paris 26 septembre 2024

Monsieur le Premier Ministre,

Votre gouvernement prépare actuellement un budget d'austérité, nous espérons qu'une attention particulière sera portée sur l'énergie, et plus particulièrement sur le prix de l'électricité, un bien commun essentiel à l'ensemble de la population. Ce projet s'inscrit dans un contexte où les tarifs de l'électricité n'ont cessé de s'envoler depuis 2010, principalement à cause du déploiement du massif des énergies renouvelables intermittentes, telles que l'éolien et le solaire.

Aujourd'hui, seul un changement de cap radical pourrait éviter à la France un désastre économique annoncé. Une prise de position forte dans votre prochaine déclaration de politique générale devrait permettre à votre gouvernement d'éviter une censure sur ce sujet brûlant.

Plusieurs partis politiques considèrent en effet que cette question, à l'instar de la vente des barrages, est cruciale non seulement pour l'avenir économique mais aussi pour la souveraineté énergétique de notre pays.

Entre 2000 et 2009, le prix de l'électricité en France suivait une tendance régulière à la baisse. Cette dynamique s'est brusquement inversée avec l'essor des énergies renouvelables. À l'heure actuelle, la capacité installée de ces sources intermittentes a dépassé 40 gigawatts, tandis que la consommation nationale d'électricité en 2023 ne s'élevait qu'à 445 TWh, en baisse de 3,2 % par rapport à 2022.

L'illusion que le vent et le soleil, bien que gratuits par nature, pourraient constituer une solution durable et économique s'effondre peu à peu. En réalité, le caractère diffus et intermittent de ces sources d'énergie les rend non rentables. Leur viabilité repose sur un soutien massif par des subventions garantissant aux producteurs des prix fixes pendant 20 ans, sans considération pour les besoins réels du marché.

Les critiques à l'égard de cette politique sont de plus en plus virulentes. Ce système de subventions enrichit avant tout des intérêts privés, souvent étrangers, tout en alourdissant la facture des consommateurs et des contribuables français, sans apporter de bénéfice environnemental significatif. Depuis 2010, une cascade de lois et règlements a encouragé la prolifération incontrôlée des infrastructures renouvelables sur l'ensemble du territoire, défigurant nos campagnes et nos côtes.



Siège social : 3, rue des Eaux -75016 Paris SIREN : 494 271 174 -  
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR45494271174

Cette stratégie désastreuse a même été implicitement reconnue par Madame Agnès Pannier-Runacher, pourtant l'une des architectes de ce cadre réglementaire. Elle a récemment admis que « l'intermittence de la production électrique a un coût ». Aujourd'hui, elle a été reconduite au sein du gouvernement pour superviser une nouvelle fois le portefeuille de l'énergie.

Monsieur le Premier ministre, face à ce gaspillage considérable et à la pression insoutenable exercée sur le budget public, ne serait-il pas temps de réévaluer cette politique énergétique déséquilibrée ? Le prix de l'électricité, enjeu crucial pour tous les citoyens, mérite une refonte profonde, surtout en ces temps de restrictions budgétaires.

Dans l'attente de votre action, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Louis Butré

Président  
Fédération Environnement Durable

[contact@environnementdurable.net](mailto:contact@environnementdurable.net)

tel : 06 80 99 38 08

3 rue des Eaux  
Paris 75016